

Bulletin de santé du végétal

Betterave du 23/05/11 au 08/06/11



SITUATION GENERALE

Ce bulletin est réalisé à partir de l'observation de 20 parcelles. Le stade moyen est de 14 à 16 feuilles, la croissance des betteraves se poursuit lentement sous l'effet du sec. Les premières irrigations sont en cours depuis le 19 mai soit 10 à 15 jours plus tôt que la normale.



NUISIBLE

Nématodes de la betterave (*heterodera schachtii*)

Contexte d'observation

Des zones moins développées avec un feuillage réduit flétrissant rapidement aux heures chaudes de la journée sont parfois observées dans des parcelles à proximité de zones déjà reconnues touchées par ce nématode. L'extension du parasite se poursuit et de nouveaux cas sont bien identifiés chaque semaine.

Seuil de nuisibilité

Les femelles de ce ver microscopique se fixent en permanence sur les racines de betteraves sous forme de petits kystes blancs qui vont brunir au fur et à mesure de leur maturation. Ils constituent la forme de conservation des larves dans le sol qui pourront infecter de nouvelles plantes au cours des rotations futures. En betterave industrielle le seuil de nuisibilité est dépassé lorsque plus de 300 larves sont mesurées sur un échantillon de 100 g de sol.



Stade de sensibilité

Les attaques précoces sont les plus nuisibles. Il convient de bien identifier ces nouveaux foyers afin d'utiliser des variétés tolérantes pour les rotations à venir.

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Pucerons

Contexte d'observations

Des colonies de pucerons noirs sont observées dans 50% des parcelles du réseau sur 5 à 50 % des plantes protégées aux semis avec IMPRIMO ou CRUISER SB.

Il s'agit de colonies très réduites sans conséquence sur la culture d'autant plus qu'un nombre important d'auxiliaires (larves de coccinelles) vont réguler leur développement.

Seules les **parcelles non protégées au semis** doivent faire l'objet d'une surveillance attentive jusqu'au stade couverture du sol.



Colonie dans les feuilles du cœur qui peuvent être plus ou moins crispées selon le nombre de pucerons présents

Etat des observations au 23 mai

		% de plantes avec pucerons	
		16-mai	23-mai
45	Puiseaux ITB	14	23
	Echilleuses coop puiseaux	nc	16
	Bromeilles CRISTAL	4	3
	Escrennes SVI	15	5
	Blandy (91)	0	5
	Ouzouer des champs	6	12
	Vimory	24	nc
	Pithiviers le vieils	40	50
	Sceaux du Gatinais	0	16
	Corquilleroy	nc	16
	Boinville le gaillard (78)	0	0
	Oison	nc	nc
	Chilleurs	0	0
	Bucy le Roy Téréos	0	0
28	Toury SVI	nc	nc
	Tremblay les villages SVI	nc	nc
	ST Luperce	nc	nc

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès l'observation des premières colonies sur des betteraves non protégées au semis dès le stade deux feuilles vraies et jusqu'à couverture du sol.

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).

Teignes

Les vols de papillons se poursuivent lentement avec toutefois un pic très important sur la commune de Blandy.

		Nombre Papillons		% de plante avec chenilles	
		16-mai	23-mai	16-mai	23-mai
45	Puiseaux ITB	13	12	4	8
	Echilleuses coop puiseaux	9	12	0	8
	Bromeilles CRISTAL UNION	2	6	6	20
	Escrennes SVI	20	8	5	5
	Blandy SVI	7	65	0	nc
	Bucy le Roy Téréos	6	15	0	13
28	Toury SVI	1	1	0	0
	Tremblay les villages SVI	nc	nc	nc	nc

Contexte d'observations

Les chenilles de ce petit parasite se développent dans le cœur des betteraves, les chenilles les plus jeunes sont grises brunâtres alors que les plus âgées sont rosées et mesurent jusqu'à 12mm de long. Une ou plusieurs chenilles, généralement d'une dizaine de mm, rosâtres, se dissimulent au cœur de la betterave et produisent des fils soyeux. Cette chenille est très mobile, ce qui ne favorise pas son observation. Néanmoins, on repère dans un premier temps des jeunes feuilles (limbes et pétioles) rongées, noircies.

La présence de ce parasite est très variable d'une parcelle à l'autre en fonction notamment de l'environnement immédiat (bois, haie, proximité de blé de betteraves 2010) .Il est donc impératif d'observer plusieurs séries de 10 betteraves consécutives dans chaque parcelle.

Seuil de nuisibilité

Il est atteint dès que 10% des plantes portent au moins une chenille. En rongant le collet ces chenilles perturbent l'alimentation de la plante. Les conditions très chaudes et sèches actuelles sont favorables à leur développement. Ces morsures peuvent être une porte d'entrée d'un champignon : le Rhizopus. Rappelons qu'en 2006, ce champignon était visible dès la mi-juillet. Il a besoin de températures supérieures à 35°C pour se développer. Des photos sont visibles sur le site Internet de l'ITB (www.itbfr.org).

Le seuil de nuisibilité est atteint dans deux parcelles et sur le point de l'être dans deux autres.



Galleries de chenilles de teignes au cœur d'une betterave de 10 à 14 feuilles

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).

Pégomyies

Contexte d'observations

Les pontes de Pégomyies sous formes de petits bâtonnets blancs au dos des feuilles sont nombreuses. Il convient de surveiller attentivement l'apparition des premières larves 60 à 90 jours après le semis. Actuellement les observations sont très rares mais les températures élevées et l'absence de pluie ou d'irrigation sont favorables à son développement.



Pontes



larves

Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès l'observation des premières larves sur 10% des plantes avant couverture du sol.

NOCTUELLES

Etat général

	% de plantes avec dégâts	
	16-mai	23-mai
Puiseaux ITB	0	0
Echilleuses Coop Puiseaux	0	0
Bromeilles CRISTAL	0	0
Escrennes SVI	0	0
Blandy (91)	0	1
Ouzouer des champs Ouvre	4	26
Vimory Ouvre	6	20
Pithiviers le vieils	0	0
Sceaux du Gatinais	0	0
Corquilleroy	0	0
Boinville le gaillard (78)	0	0
Oison ets Echivard	nc	nc
Chilleurs GEETA Pithiviers	0	0
Bucy le Roy Téréos	0	0
Toury SVI	0	0
Tremblay les villages SVI	nc	nc
ST Luperce SCAEL	nc	nc

NC= Non Contrôlé

Les premières chenilles sont observées dans la région de Montargis sans que le seuil de nuisibilité soit atteint.

Contexte d'observations

Des morsures de feuilles et la présence de déjections dans le cœur des betteraves sont visibles. Les larves de noctuelles émergent la nuit pour s'alimenter sur le feuillage.



Seuil de nuisibilité

Entre le mois de juin et le mois d'août, si plus de 50 % des plantes portent des traces de perforations et des chenilles de petite taille. Les parcelles en culture sèche sont en général les plus exposées durant la période estivale.

Bulletin rédigé par l'ITB à partir des observations réalisées cette semaine par : les sucreries de Artenay (Téréos), Corbeilles (Cristal Union), Pithiviers et Toury (SVI), Souppes (Ouvré et Fils), les coopératives agricoles de Pithiviers, Puiseaux, la SCAEL, le groupe Soufflet Agriculture, le semencier SES VANDERHAVE, l'entreprise ECHIVARD (Agralys).